



R.D. Congo



10^{eme} Assemblée Générale de la CARD

Mr KINGONZI NKAMBWA King

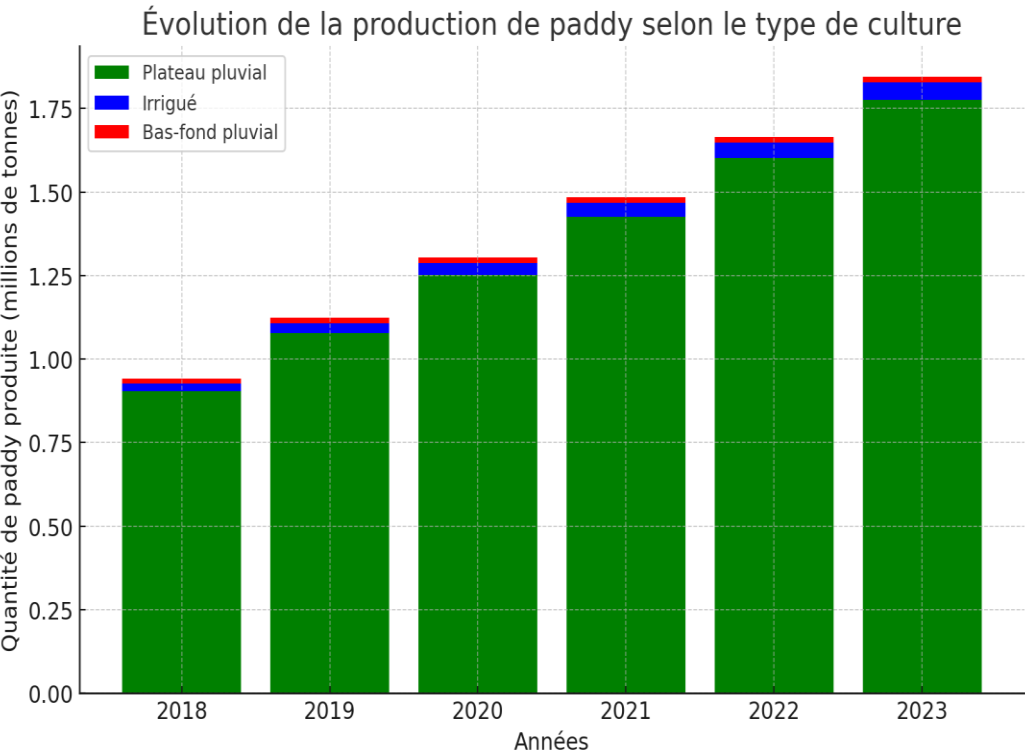
Directeur au Ministère de l'Agriculture et
Sécurité Alimentaire et Point Focal
CARD/RDC



Indicateurs globaux

1. Indicateurs Généraux

01. Quantité de Riz produite dans les trois écologies



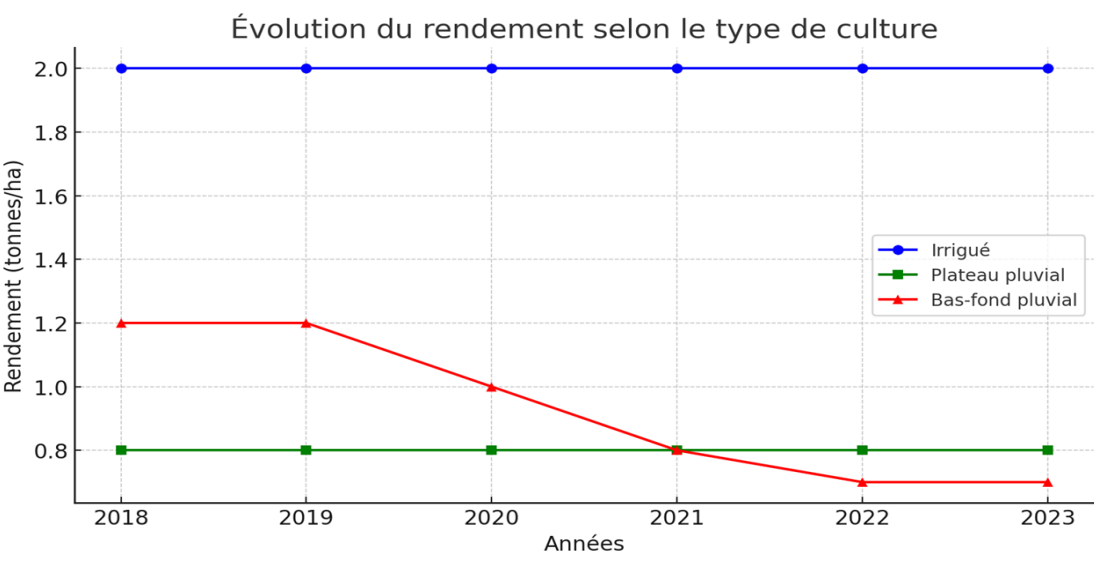
Source: Rapport campagne agricole 2022, PDPC 2019, PICAGL 2024

Surface récoltées

1,660,000 ha

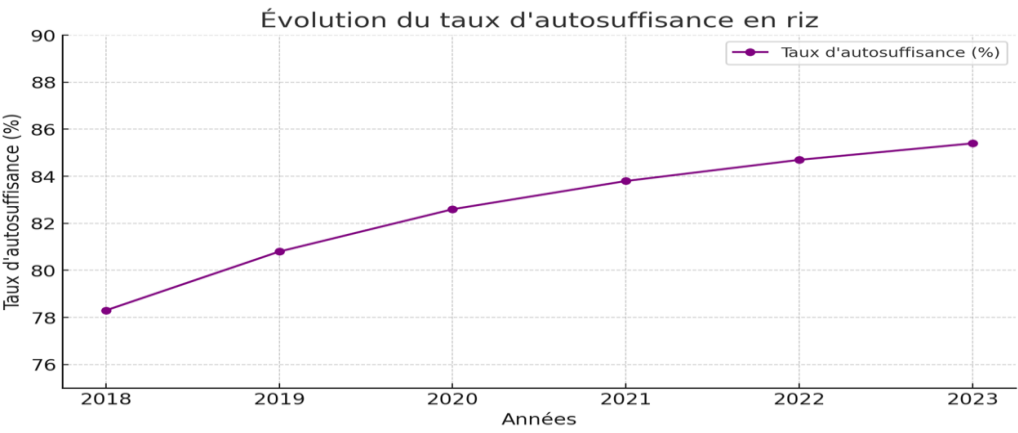
Source (2021/22) publiées par les services agricoles (IPAD/USDA).

Rendement



Source: Rapport de la Campagne Agricole

Autosuffisance



Source: Rapport de la Campagne Agricole

Progrès des activités de la CARD depuis AG9

Progrès sur les processus d'élaboration de la SNDR

Activités et Progrès

- 1 Formulation/Révision de la SNDR II de 2018 - 2022
- 2 Validation de la SNDR II en mars 2023
- 3 Elaboration des Notes Conceptuelles (NC) en novembre 2023
- 4 Mobilisation de fonds auprès des bailleurs (ENABEL, BANQUE MONDIALE, BAD, FAO, JICA) 2023-2024
- 5 Plusieurs Projets Rizicole en cours (PICAGL, PNDA, AVENIR, PADRIR, PASA-NK, PADCA-6P, PRODAN, PURPA, PEJAB, PSFD,

Progrès sur la phase S&E de la SNDR

Activités et Progrès

- Phase de suivi
- 6 Fixation des données de suivi pour la mise en œuvre de la SNDR II en novembre 2023
 - 7 Collecte des données avec 13 Indicateurs 2023 – 2024 Par la Task-Force
 - 8 Compilation des données collectées
 - 9 Organisation 1^{ère} revue annuelle 2024 du secteur rizicole en février 2025
 - 10 Mobilisation de fonds de 2023 à ce jour

Progrès des activités de la CARD depuis GM9

Progrès sur les processus d'élaboration de la SNDR II

<SNDR II>

- Atelier de validation Mars 2023
- Validation politique Mars 2023
- Elaboration des Notes conceptuelles novembre 2023

Plaidoyer des Notes Conceptuelles auprès des Bailleurs (Efforts faits par le Point Focal avec la Task Force Riz/RDC)

Progrès sur la phase d'évaluation de la SNDR II

<Fixation des indicateurs>

- Les indicateurs ont été identifiés en Novembre 2023
- La 1ère RASR a été tenue en Fev. 2025. JICA, BAD, FAO, BANQUE MONDIALE avec l'Implication de la CARD.

Autre étape importante

- Participation aux Ateliers Régionaux (Formulation SRDR de la CEEAC 2025 au Cameroun et Gabon) et Evaluation de la EAC en 2025 au Kenya.

Mise en œuvre du SNDR II et leçons tirées

PROJET INTEGRE DE CROISSANCE AGRICOLE DANS LES GRANDS LACS-PROJET REGIONAL (PICAGL)

- Date d'approbation: 21 juin 2016
- Date de signature de l'AF: 07 septembre 2016
- Date d'entrée en vigueur: 16 mars 2018
- Date de clôture révisée(2): 31 décembre 2024
- Montant du Crédit IDA/Banque Mondiale: 150.000.000,00 USD
- Montant du Don Fonds PHRD/JAPONAIS: 2.700.000 USD
- Zones d'intervention: Sud Kivu, Tanganyika
- Objectif: Accroître la productivité agricole et la commercialisation dans les zones ciblées de la RDC, améliorer l'intégration régionale agricole et apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence déclarées.
- Composantes: **développement des chaines de valeurs agricoles** (*production et distribution des semences de riz*; renforcement de productivité et accès aux marchés de chaines valeurs, développement d'infrastructures prioritaires en appui aux chaines de valeurs), **intégration régionale** (coopération régionale et gestion concertée ressources naturelles, recherche agronomique pour développement régional et la promotion).

Mise en œuvre du SNDR II et leçons tirées

- **PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL, INCLUSIF ET RÉSILIENT (PADRIR)**
- Cout du projet: 130 459 000 USD
- Bailleurs: FIDA, OPEC, IFAD, BADEA
- Date d'entrée en vigueur: 04 aout 2021
- Date de clôture: 2028
- Zones d'intervention: Maniema, Lomami, Kasai Oriental et Kasai Central.
- Objectif: contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à l'amélioration des revenus des petits producteurs particulièrement les jeunes et les femmes, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience au changement climatique.
- Spécifications: Riz, maïs, Manioc, arachide, niébé, soja, maraîchage, aquaculture, aviculture, apiculture et élevage.
- Composantes: ***Appui à la production (production, multiplication et fourniture des semences de base et commerciale), commercialisation et structuration des groupes de spécifications ciblées résilientes aux changements climatiques, Développement et réhabilitation des infrastructures rurales climato-résilientes.***

Mise en œuvre du NRDSII et leçons tirées

Présentation des principaux projets lancés depuis GM9

Partenaire	Période	Nom du projet	Montant
Banque Mondiale FIDA BAD	2022-2027 2021-2028 2022-2025	Programme Nationale DE Développement Agricole (PNDA) Programme D’Appui AU Développement Rural, Inclusif ET Résilient (PADRIR) Projet D’Entrepreneuriat des Jeunes dans L’Agriculture et L’Agrobusiness (PEJAB)	300 millions USD 130 459 000 USD 55,60 millions USD
CAFI	2021-2026	Programme D’Appui à la mise en valeur Durable des Zones de Savanes et de Forêts Dégradées (PSFD)	15 millions USD

Bonnes pratiques et défis en termes de mise en œuvre de la SNDR
<Défis> • Manque de budget devant soutenir les activités de la Task-Force (La RDC est un vaste Pays avec 2 345 000 Km2 et répartie en 26 Provinces, la collecte des données et le suivi de toutes les activités de la mise en œuvre nécessitent des moyens financiers sans lesquels les activités ne seront pas bien réalisées.) A titre d’exemple, la collecte des données de la revue annuelle menée par la Task-Force mais non financée. <Bonnes pratiques> • Engagement depuis le début du processus des partenaires et du secteur privé • Développement de plusieurs Projets en cours d’exécution dans le domaine rizicole • Bonne communication et collaboration entre le Point Focal et différents partenaires • Processus de l’élaboration de la Stratégie Nationale d’irrigation lancé depuis mai 2025 – grâce à RASR FAO s’est positionnée

La Task Force Riz : un atout stratégique pour la RDC

La Task Force Riz joue un rôle central dans la mise en œuvre de la SNDR II.

La Task Force Riz qui

- est portée directement par le Ministère de l'Agriculture.
- se réunit régulièrement les partenaires techniques et financiers.
- coordonne les projets intervenant dans la filière riz et
- assure le suivi des priorités et des indicateurs nationaux.

👉 Elle garantit la cohérence entre la stratégie et les actions sur le terrain.

Ce que la Task Force a permis d'accomplir

Grâce à la Task Force Riz :

- ✓ 13 indicateurs de suivi ont été définis et collectés.
 - ✓ La 1ère Revue Annuelle du Secteur Rizicole (RASR) a été organisée.
 - ✓ La RASR a permis d'identifier l'irrigation comme priorité stratégique.
 - ✓ La RDC a décidé de renforcer la riziculture irriguée dans la SNDR II.
 - ✓ La FAO s'est positionnée pour appuyer le Ministère en programmant une étude sur la riziculture irriguée.
 - ✓ Les partenaires majeurs (BAD, Banque Mondiale, FIDA, JICA) ont renforcé leur engagement.
- 👉 La coordination a permis de transformer les constats en décisions concrètes.

Pourquoi la Task Force est une force pour la RDC

La Task Force Riz renforce la SNDR II parce qu'elle :

- ✓ assure un leadership clair du Ministère.
- ✓ organise une coordination régulière et structurée.
- ✓ suit les indicateurs et mesure les progrès.
- ✓ permet de prioriser des actions stratégiques (ex : irrigation).
- ✓ renforce la crédibilité du secteur rizicole auprès des partenaires.

 **Elle facilite la mobilisation des ressources et l'alignement des interventions**

Leçons pour les autres pays membres de la CARD

L'expérience de la RDC montre que :

- Une Task Force active rend la SNDR opérationnelle.
- La coordination interne facilite la mobilisation externe.
- La Revue Annuelle (RASR) permet d'orienter les priorités de manière objective.
- La priorisation stratégique attire des appuis ciblés (ex : FAO sur l'irrigation).
- L'implication constante du Ministère est déterminante.

👉 Une Task Force bien organisée est un levier pratique pour accélérer la mise en œuvre.

Plan d'action d'ici fin 2026

- À la suite des conclusions de la RASRM, la RDC a décidé de :
 - Renforcer la riziculture irriguée comme priorité stratégique.
 - Viser l'aménagement d'au moins 25 000 hectares avec maîtrise totale de l'eau.
 - Intégrer systématiquement la composante irrigation dans les projets rizicoles.
 - Le Projet de Transformation Agricole (PTA) financé par la BAD prévoit déjà l'aménagement de 8 000 hectares d'ici fin 2026.
- La FAO appuie le Ministère à travers une étude stratégique sur la riziculture irriguée.
- 👉 Le plan d'action traduit les conclusions de la RASRM en actions concrètes.

Actions prioritaires d'ici fin 2026

- ❑ 1 Organiser la 2ème Revue Annuelle du Secteur Rizicole.
- ❑ 2 Consolider le dialogue avec les bailleurs sur les projets prioritaires (irrigation).
- ❑ 3 Renforcer la plateforme public-privé sous la coordination de la Task Force.
- ❑ 4 Structurer un pipeline de projets bancables alignés sur la SNDR II.

👉 La Task Force assure le suivi et la coordination de ces actions.



*MERCI DE VOTRE
ATTENTION*